



• ADABio •

Les Agriculteurs BIO de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie



Grenoble, le 02 août 2012

Bonjour,

L'ADABio lance sa troisième saison de stages d'**autoconstruction d'outils pour le maraîchage biologique**, version 2012-2013. Ces stages se dérouleront avec l'encadrement de l'équipe de l'association ADABio Autoconstruction, qui gèrera également l'ensemble des commandes groupées de matériaux et accessoires.

Ces formations se dérouleront sur 5 jours consécutifs, pendant la saison hivernale (pour une durée de 40 heures). Nous proposons cette année un programme de 5 stages à la MFR de Mozas (Bourgoin Jallieu, 38) : voir dates et contenus plus loin.

Nous vous conseillons de rapidement renvoyer votre bulletin d'inscription, les places étant attribuées dans l'ordre d'arrivée (réponse possible par mail) des bulletins. Une fois votre inscription enregistrée, nous transmettrons vos coordonnées à ADABio Autoconstruction qui prendra le relais (notamment pour les commandes de matériaux et accessoires), et travaillera sur vos besoins particuliers pour préparer au mieux votre semaine de formation.

Pour toute question administrative, contactez Binta NDiaye (binta.ndiaye@adabio.com), pour toute question sur les contenus, contactez Fabrice Clerc (fabrice.clerc@adabio.com).

Merci d'avance de votre participation active.

A bientôt.

Fabrice Clerc
Technicien Maraîchage ADABio



ADABio
Maison des agriculteurs
40 avenue Marcellin
Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 2

www.adabio-autoconstruction.org

La prise en charge des coûts pédagogiques : 4 cas de figures.

Rappels

Durée d'un stage : 40 heures

Coût pédagogique du stage : 1100,00 € nets.

Cas n°1 : Pour les personnes éligibles au VIVEA (Producteurs à titre principal, et cas particuliers) :

La formation est prise en charge à 100 % par le VIVEA et le FEADER, vous n'avez donc rien à déboursier. Obligation d'être en règle de ses cotisations MSA. Nous nous réservons le droit de vous réclamer une attestation MSA.

Cas n°2 : Pour les personnes éligibles au FAFSEA (Salariés) :

Intégralité des coûts pédagogiques pris en charge par le FAFSEA ET versement par le FAFSEA d'une indemnité égale à 110 % du SMIC horaire brut à la structure dont dépend le salarié. Les salariés sont invités à se renseigner au préalable auprès de leurs employeurs pour connaître et construire les conditions de réalisation d'une telle formation.

Cas n°3 : Pour les personnes pouvant accéder à un autre fond de formation :

Nous vous fournissons un devis à transmettre à l'organisme financeur pour le montage d'un dossier de demande de financement.

Cas n°4 : Personne non éligible à un financement :

Les coûts pédagogiques devront entièrement être pris en charge par le stagiaire.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Binta NDiaye :
binta.ndiaye@adabio.com



• ADABio •
Les Agriculteurs BIO de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie



Présentation des stages

(Les informations ci-dessous sont communes au 5 stages)

Deux possibilités :

- Participation au stage pour la compétence ;
- Participation au stage pour la compétence et l'outil. **Attention dans ce cas : prévoir le transport de l'outil en fin de formation.**

L'outil fabriqué sert de support aux activités de travaux pratiques. 5 à 7 exemplaires de l'outil concerné sont fabriqués par session de formation.

Pré-requis : Stage accessible aux débutant(e)s. Cependant, cette formation demande un minimum de pratique du bricolage et de sens pratique. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué la soudure. Ces stages sont tout à fait accessibles au public féminin.

Public visé : tout public motivé pour l'acquisition de compétences en autoconstruction. Toutes filières de production, même si les supports des travaux pratiques, prétextes à l'acquisition de compétences, sont des outils destinés essentiellement au maraîchage.

Objectifs de la formation : Permettre au producteurs d'accéder à une réappropriation des savoirs en matière d'outillage agricole, remplaçant ainsi la machine au service de l'homme. Au sortir de cette formation, le (la) stagiaire qui sait construire son outil, saura aussi le régler, l'entretenir, le réparer, le modifier. Il saura également optimiser l'utilisation d'un parc matériel. Cette formation se propose donc de former à une pratique apportant de l'autonomie technique, et source d'efficacité technico-économique.

Contenu résumé : La démarche d'auto construction. L'organisation du chantier. Le choix des matériaux, la protection des outils, l'entretien, les techniques de soudure à l'arc, la découpe, le perçage. Utilisation de l'outil autoconstruit, réglages. Sécurité d'utilisation. La démarche d'autocertification. Travaux pratiques. Tutorage et évaluation individuels.

Intervention : ADABio Autoconstruction.

Lieu : MFR de Mozas, Bourgoin Jallieu (38).

Nombre de places : 8 à 10. Liste d'attente à prévoir.

Coût pédagogique : 1100 € la semaine (voir informations sur la prise en charge page précédente)

Coûts matériaux, accessoires, et participation aux frais : entre 2000 et 2400 € TTC (TVA récupérable) en fonction de l'outil. Matériels issus de l'autoconstruction éligibles au dispositif de financement de l'installation. Ce dispositif est géré

Prévoir de dormir sur place ou à proximité du lieu du stage. Frais de nuitées et de repas à prévoir (paiement direct à la MFR de Mozas).



ADABio
Maison des agriculteurs
40 avenue Marcellin
Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 2

www.corabio.org



Les Agriculteurs BIO de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie



Dates et supports des 5 stages proposés

- Du 19/11/2012 au 23/11/2012 : Support butteuse à planche ;
- Du 03/12/2012 au 7/12/2012 : Support à définir, en fonction de la demande ;
- Du 07/01/2013 au 11/01/2013 : Support Cultibutte ;
- Du 28/01/2013 au 01/02/2013 : Support Vibroplanche ;
- Du 11/02/13 au 15/02/13 : Supports barre porte outil (type barre jaune) ET rouleau perceur ;

Pour vous inscrire à une ou plusieurs de nos formations, merci de remplir et de nous renvoyer au plus vite le formulaire d'inscription ci-dessous. A réception de votre formulaire, nous vous enverrons alors une convention à signer et à nous renvoyer. →→ Ce n'est qu'à réception de cette convention signée par vos soins que nous vous considérerons officiellement inscrit(e) à la formation.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

«Autoconstruction d'outils pour le maraîchage biologique».

A retourner à l'ADABio par courrier ou par mail (fabrice.clerc@adabio.com) avant le 30 septembre 2012.

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Préférez-vous recevoir la convention par mail : Oui Non

Votre statut : Agriculteur Salarié Autre : précisez.....

Je souhaite m'inscrire à une ou plusieurs formations (cocher la/les case(s) correspondante(s))

- Du 19/11/2012 au 23/11/2012 : Support butteuse à planche ;
- Du 03/12/2012 au 7/12/2012 : Support à définir, en fonction de la demande ;
- Du 07/01/2013 au 11/01/2013 : Support Cultibutte ;
- Du 28/01/2013 au 01/02/2013 : Support Vibroplanche ;
- Du 11/02/13 au 15/02/13 : Supports barre porte outil (type barre jaune) ET rouleau perceur ;



Date :
Signature

ADABio
Maison des agriculteurs
40 avenue Marcellin
Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 2

www.corabio.org